

Charlie Reporter

Les systèmes de vidéosurveillance équipés de reconnaissance faciale sont sournoisement en train de se développer. Des députés voulaient l'introduire dans la loi « anticasseurs », et des expérimentations sont déjà en cours dans deux lycées, à Marseille et à Nice. Nice, ville phare de la vidéosurveillance, où un logiciel de reconnaissance des émotions sur les visages des voyageurs du tramway a été testé. Plus les caméras deviennent « intelligentes », plus leurs utilisateurs deviennent cons.

ANTONIO FISCHETTI

On a bien failli y avoir droit. Dans la loi « anticasseurs », les députés LR ont déposé pas moins de trois amendements visant à autoriser la reconnaissance faciale. Le principe est le suivant. Si vous êtes fiché, votre bouille est stockée dans des ordinateurs. On truffe ensuite les abords des manifs de caméras, et dès que vous approchez, les flics viennent vous arrêter. On commence par les casseurs, puis nul doute qu'on enchaînera vite avec les leaders politiques et chaque militant susceptible de s'énerver. Heureusement, ces amendements ne sont pas passés... Du moins, cette fois. Mais la reconnaissance faciale est pernicieusement en train de gagner du terrain, grâce au soutien des apôtres de la vidéosurveillance, comme le député Éric Ciotti, et surtout Christian Estrosi, maire de Nice, qui exhorte régulièrement à « *changer la loi et utiliser la reconnaissance faciale* ».

On connaît la bonne vieille méthode du « pied dans la porte », quand celle-ci refuse de s'ouvrir du premier coup. Un mode classique consiste à lancer ce qu'on appelle, en langage plus académique, une « expérimentation ». C'est l'idée qu'a eue le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans

Ces systèmes ont surtout de quoi faire flipper deux établissements scolaires, le lycée Ampère, à Marseille, et celui des Eucalyptus, à Nice, les élèves devront bientôt passer par des portiques équipés de reconnaissance faciale.

A priori, il n'y aurait pas de quoi hurler à la dictature : est-ce forcément pire que de montrer son carnet de correspondance à un pion ? Peut-être pas, mais il y a d'autres arguments. Pour Gérard Bremont, enseignant au lycée des Eucalyptus, c'est d'abord l'absence de rapport humain : « *L'objectif annoncé est de pallier le manque de personnel. Je préférerais qu'on embauche plutôt que les élèves soient contrôlés par des machines.* » En plus, cela crée un climat de surveillance généralisée qui n'a pas lieu d'être : « *Ce n'est pas du tout un lycée qui pose des problèmes. Il n'y a jamais eu d'intrusions.* » L'association La Quadrature du Net a déposé un recours au tribunal administratif contre ces expérimentations, détaille Félix Tréguer, chercheur en sciences sociales et membre fondateur de cette association : « *Il n'y a pas eu d'analyse d'impact, comme l'oblige le règlement général sur la protection des données, ni aucun encadrement législatif prévu. Et normalement, ce genre d'initiative n'est pas du ressort de la Région mais de l'Éducation nationale.* »

Restons à Nice, ville qui, pour Henri Busquet, président de la section locale de la Ligue des droits de l'homme, « est



FAITES LA GUEULE, vous êtes filmés

devenue un showroom de la vidéosurveillance ». Cette semaine de carnaval, la municipalité a lancé une « expérimentation » (encore une !) de reconnaissance faciale pour contrôler la foule assistant aux défilés de chars. Un autre exemple témoigne de l'ambition sans bornes de Christian Estrosi dans ce domaine : il avait décidé d'équiper les rames du tramway de caméras capables de reconnaître les émotions sur les visages. La mission avait été confiée à Two-i, une start-up de Metz. Ses dirigeants ont refusé de répondre à notre demande d'interview, mais on peut avoir un bon aperçu des offres sur leur site Internet. Le but serait donc de réaliser une « cartographie émotionnelle » qui « *met en évidence des situations potentiellement problématiques, voire dangereuses* », afin de permettre « *un déploiement dynamique des agents de sécurité dans une zone où la tension et le stress se font sentir* ». On apprend que le système « *reconnait avec précision la présence de certains groupes* ». Ce « *certain* » laisse songeur... Quels sont les critères de reconnaissance ? L'âge ? La couleur de peau ? Si tu fronces les sourcils parce que tu es préoccupé par ton boulot, si tu t'engueules avec ta copine ou ton copain, ou si tu as simplement une mine jugée

patibulaire, les logiciels s'allument, et hop ! les flics débarquent dans la rame à la prochaine station ! Bref, ces systèmes censés rassurer la population ont surtout de quoi faire flipper le citoyen soucieux des libertés.

D'autant plus qu'ils ne servent à rien, selon les scientifiques. C'est ce que confirme le sociologue Laurent Mucchielli, chercheur au CNRS et auteur de *Vous êtes filmés ! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance* (Armand Colin) : « *Les études montrent que ces systèmes de vidéosurveillance ne réduisent pas la délinquance, ça ne marche que pour les gens naïfs, qui ne savent pas qu'ils sont filmés. À Nice, il y a une alliance de fait entre les élus et le marketing des industriels. Ils se contentent de l'affichage, plus que de l'efficacité. C'est du gaspillage d'argent public qu'on ne met pas ailleurs.* »

Cependant, ça ne freine guère le business de la vidéosurveillance. Et dans tous les domaines. Pour preuve, la société Two-i propose d'appliquer la reconnaissance des émotions aux ressources humaines. « *L'analyse en temps réel évalue les candidats* », vante le site. En clair, on filme les expressions faciales des employés, avant de les mouliner dans un logiciel miraculeux censé révéler leur « moi » profond.

Le marketing représente aussi un immense marché. Two-i affirme que « *la connaissance de l'état émotionnel de [la] clientèle est une donnée stratégique. Elle aide à classer les actions commerciales et les produits à fort potentiel de transfert d'émotions positives* ». Si on traduit ce jargon en français, le but est de réaliser des publicités ciblées. Supposons que des études montrent que les gens qui aiment le fromage ont les narines écartées : eh bien, si vous correspondez à ce signalment et que vous passez devant un panneau publicitaire, celui-ci affichera une pub de camembert. Ou alors, si vous êtes une femme et que le logiciel estime que vous présentez des signes de menstrua-

tion, il vous balancera une pub pour Tampax...

Les marchands de vidéosurveillance ont bien d'autres produits dans leur besace. Par exemple, la société Videosafe propose, sur son site Internet, un détecteur de people, à installer dans les discothèques ou hôtels de luxe : « *Les logiciels peuvent aussi avertir leur personnel lorsqu'une personne VIP entre dans leurs locaux, et répondre de manière appropriée.* » Les mini-stars de la télé aigries de ne plus être reconnues dans la rue seront toutes contentes de se voir abreuver de champagne grâce aux « caméras intelligentes ».

Bien sûr, ces techniques ne sont pas efficaces à 100 %, mais la technologie ne cesse de progresser, comme l'atteste Antitza Dantcheva, chercheuse à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) : « *Plusieurs critères sont utilisés, comme la distance entre les yeux, la forme du nez, la texture de la peau ou les clignements de paupières. La région autour des yeux est la zone la plus pertinente. Les nouvelles recherches en cours visent surtout à pouvoir identifier des gens même s'ils sont maquillés ou grimés.* »

Le plus hallucinant, c'est ce logiciel développé par des chercheurs de l'université Stanford. À partir des traits du visage analysés par une caméra, ils prétendent pouvoir identifier les homosexuels. L'argument étant que les hommes gays ont tendance à avoir des mâchoires plus étroites, des nez plus longs et des fronts plus grands que les hétéros (inversement, les lesbiennes auraient des mâchoires plus larges et des fronts plus étroits que les femmes hétéros). Même si les résultats sont éminemment contestables (et non confirmés par d'autres études), on imagine aisément (et avec effroi) l'utilisation que pourraient en faire les pays musulmans qui interdisent l'homosexualité.

Certes, en France – et même à Nice –, on est encore loin de la Chine, où tous les citoyens sont fichés et contrôlés en permanence dans leurs déplacements. Mais à ce rythme, et si les défenseurs des libertés ne maintiennent pas une vigilance constante, nous sommes en bonne voie pour prendre le même chemin. ●

Y a certains matins où avoir un logiciel de reconnaissance faciale, ce serait pas du luxe.

